10 000 meubles en stock
La plus grande exposition de meubles rustiques en Suisse
Trisconi & Fils
importateurs en gros
Monthey
en face de la Placette
Tél. (025) 71 42 32
Fermé le lundi

BCV
COMPTE SALAIRE
BANQUE CANTONALE DU VALAIS

CONFEDERE

J.A. MARTIGNY — 60 ct. — 122e année — Bi-hebdomadaire

ÉDITO

par Adolphe Ribordy

Renchérissez-nous?

Un des grands thèmes de discussion dans les milieux économiques mais aussi dans les milieux politiques c'est le renchérissement et son automaticité sur les salaires.

On le sait, pour calculer l'indice de renchérissement on prend un panier de ménagère bien garni auquel on ajoute quelques produits annexes (mazout, benzine), quelques services indispensables à un ménage contemporain, on retient leurs prix à un moment donné et on calcule chaque mois leur augmentation. La moyenne d'ensemble donne l'indice de hausse ou de baisse du coût de la vie.

Une fois cet indice connu, on indexe les salaires pour faire en sorte que le pouvoir d'achat soit maintenu.

Les modes de calcul de l'indexation varient. Dans certaines entreprises, la hausse (car il n'a jamais été question de baisse malheureusement) se calcule deux fois par an, dans d'autres on fait un rattrapage en fin d'année, dans d'autres encore on prend le devant en cours d'année déjà.

Inutile d'aller plus loin dans l'explication chacun aura compris en analysant sa propre situation.

Dans le débat qui est relancé aujourd'hui, l'indice n'est plus en cause.

Bien sûr, il a été dans le passé, discuté. Pourquoi prendre tel produit et pas celui-ci, tel service et pas celui-là?

Mais d'une manière générale, l'indice actuel est la moins mauvaise manière de calculer la hausse du coût de la vie et il n'est plus tellement discuté.

L'indexation, elle, est entrée dans nos mœurs sociales, indépendamment de son mode de calcul, il est admis que les salaires doivent maintenir leur pouvoir d'achat.

Or, depuis peu on discute ce mode de faire en invoquant plusieurs raisons.

— L'indice est un élément de calcul trop brut pour cerner au mieux la réalité économique.
— L'indexation automatique renchérit nos produits, l'exportation devient plus difficile et en retour le chômage menace.

Soyons clairs, ces exigences économiques ne sauraient mettre en cause le pouvoir d'achat du salarié.

L'indexation doit être maintenue.

Mais on peut aller plus loin dans l'analyse.

L'indice du coût de la vie se calcule essentiellement sur ce qui constitue le panier de la ménagère, en d'autres termes sur un salaire de 30 000 francs ou sur cette partie d'un salaire plus élevé.

Ce qui rendrait possible un plafonnement de l'indexation.

En effet, indexer un salaire de 100 000 francs c'est à coup sûr tenir compte du renchérissement mais aussi d'une valorisation réelle du salaire. Et ce n'est pas le but de l'opération. Ceci d'autant plus que des produits qui peuvent s'acquérir avec un salaire de 100 000 francs, mais pas avec un salaire de 30 000 francs ne figurent pas dans l'indice et sont à la baisse.

Et puis, avec les hauts salaires il ne s'agit plus, pour leurs détenteurs, hors les premiers trente mille francs, d'une nécessité, mais d'un choix entre une voiture de 1600 cm³ et de 1800 cm³, des vacances en Espagne plutôt qu'au Kenya.

On pourrait donc bien imaginer une solution visant à ne plus indexer les salaires au-dessus de 48 000 francs, laissant pour le surplus l'appréciation d'une augmentation aux partenaires sociaux. Et puis, n'oublions pas que les petits indépendants et les paysans n'ont pas la faculté de procéder à un renchérissement automatique. Ils doivent, eux, suivre les courbes du marché.

Un problème qui est loin d'être résolu. D'ailleurs, même dans les milieux politiques il y a divergences. Faut-il indexer totalement les salaires de la fonction publique dans la mesure où ils ont un rôle moteur?

On n'est pas sorti de l'auberge!

Indexation des salaires: oui, mais comment?

La question reste posée.

Progrès social

Samedi, la SEV, le syndicat affilié à l'Union syndicale suisse représentant les travailleurs des chemins de fer privés, s'est réunie à Martigny. La journée, très bien organisée par MM. Abbey, Roulet et la section du Martigny-Châtelard, a permis aux syndiqués de débattre de leurs problèmes et de faire le point sur la politique des transports. Au passage, le Conseil national en a pris pour son rhume au sujet de la taxe poids lourds!

Ce qui me frappa cependant le plus fut l'énumération, compagnie par compagnie, de l'état des négociations travailleurs-employeurs. Ici une 5e semaine de vacances était acquise à partir de 60 ans. Là une augmentation réelle de salaire était obtenue, ailleurs d'autres avantages étaient accordés. A nulle part, le renchérissement était contesté, sauf exceptionnellement pour les plus hauts salaires.

Cette longue litanie de pour cent, de semaine de vacances, de cotisation aux caisses de retraite, donnait le tournis aux auditeurs non directement intéressés. Elle suscitait une sorte de vertige.

La spirale est-elle sans fin? Va-t-on toujours vers plus de salaire, plus de vacances, plus de...? Le bon sens dit que cela n'est pas possible. Il y a un moment où ça doit s'arrêter. Le problème est de savoir où et quand?

La tentation pourrait être pour l'employeur de dire unilatéralement et brutalement: «halte»! Cette attitude serait peut-être satisfaisante sur le moment, elle n'en serait pas moins une erreur grave. Tout comme serait une erreur l'attitude des syndicats qui refuseraient de négocier leurs revendications et diraient que tout est à prendre ou à laisser sans restriction et sous la menace de la grève.

Notre système de négociation exige des partenaires sociaux qu'ils ne rompent jamais le dialogue. Il implique de la confiance dans l'intelligence et le sens de l'intérêt général de l'interlocuteur. Il ne permet pas les coups d'éclat ou de gueule. Ses résultats sont pourtant là. Ils sont intéressants pour l'économie et le travailleur.

suite en ❹ **Pascal Couchepin**

DE MIRE

Décès de deux anciens députés radicaux

C'est avec consternation que le groupe radical au Grand Conseil et les milieux radicaux ont appris le décès de deux anciens députés radicaux.

En effet, MM. Emile Torrent, de Conthey, et Paul Benet, de Saint-Gingolph, sont tous deux décédés ce dernier week-end.

L'un et l'autre militants actifs avaient œuvré pour faire avancer la cause radicale dans leur commune respective, et dans le canton.

Le groupe radical au Grand Conseil s'associe à la peine de leurs familles et leur présente ses sincères condoléances.

Nous reviendrons dans notre prochaine édition sur la vie et les mérites de ces deux personnalités.

Les rigueurs de la lex Furgler

Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), les autorités cantonales compétentes ont accepté, en 1980, 5950 requêtes présentées par des personnes domiciliées à l'étranger en vue de l'acquisition d'immeubles en Suisse. Comparativement à l'année précédente, cela représente une augmentation de 44 autorisations. Le canton du Valais vient en tête avec 2073 autorisations. Il est suivi par les cantons des Grisons (1019), de Vaud (743) et du Tessin (687). 71% des requêtes ayant reçu une réponse positive concernent des propriétés par étages ou des appartements en propriété.

Pendant la période du relevé, une superficie totale de 250 hectares a été acquise par des personnes domiciliées à l'étranger. La plus forte augmentation a été enregistrée par la catégorie «terrain à bâtir», dont les ventes ont passé de 83 à 125 hectares.

5 300 HECTARES VENDUS EN 20 ANS

Le montant de l'ensemble des transactions se chiffre à quelque 1,8 milliard, ce qui correspond à un accroissement nominal de 220 millions environ comparativement à l'année précédente. L'acquisition de propriétés par étapes représentait une dépense d'un peu plus de 1 milliard, soit 57% des investissements totaux.

Depuis 1961, les cantons ont accordé au total 57 816 autorisations dont 32 556 pour l'acquisition de propriétés par étages. Pendant cette période, 5297 hectares au total, représentant un peu plus de 13 milliards de francs, ont été acquis par des personnes domiciliées à l'étranger. Plus de la moitié de ces transactions (53%) concernaient les quatre cantons mentionnés. (cps)

EVIONNAZ - MARTIGNY PAR L'AUTOROUTE

Ouverture officielle le 15 décembre

EN COULISSE

M. Pierre Moren, président du PDC, est également président des cafetiers suisses, ce qui explique sa manière particulière de calculer les marges, y compris les marges d'erreur.

Lors d'une récente réunion du PDC à Saint-Martin, M. Moren aurait contesté le fait que le PDC n'est plus majoritaire dans le Bas-Valais.

Nous, on veut bien, mais regardons les chiffres.

Lors des dernières élections au Grand Conseil, les résultats étaient les suivants en nombre d'électeurs:

PDC	45,3%
PRDV (district d'Hérens absent)	30%
PS-MSI	17%
MDS	2,1%
E, Zufferey	2,7%
MDH	1,6%
Chrétien-social	1,3%

Donc, le PDC peut tourner les chiffres comme il veut. Il n'est plus majoritaire dans le Bas-Valais.

Au Grand Conseil, c'est la même chose.

Sur 89 députés que possèdent le Bas-Valais, le PDC n'en dispose que de 42.

Ainsi donc, pour faire une majorité au Grand Conseil (66 sur 130), le PDC est condamné à s'allier de gré ou de force au PDC du Haut, malgré les incartades de ce dernier.

Le Parti chrétien-social ne lui permettant plus de gouverner avec une majorité d'occasion.

CQFD.

Au PDC, c'est comme chez les cafetiers, les marges s'amenuisent!

Arlequin

N9 SAINT-MAURICE

Toujours l'attente

Le 24 juin 1981, au nom du groupe radical au Grand Conseil, le député Jean Philippoz déposait une question écrite concernant le passage de la N9 à Saint-Maurice. En date du 5 novembre, le Département des travaux publics du canton du Valais a donné sa réponse que nous publions en ❹

EPARGNE PLACEMENTS
4 1/2%
CAISSE D'EPARGNE DU VALAIS

EN DIRECT AVEC...

Jean Vogt

A quoi servent les groupes de travail constitués par les départements de l'Administration cantonale? A donner bonne conscience au gouvernement? A faire figure de caution? A établir le point de l'opinion publique et des partis politiques sur une question controversée? A provoquer un grand déballage d'idées au milieu desquelles l'Exécutif fait son choix comme on cherche un objet rare ou original sur le marché aux puces? A faire semblant de démocratiser le débat pour calmer les comités de partis, alors qu'on a déjà depuis longtemps une idée derrière la tête qu'on n'ose pas lancer dans le public en un seul jet et qu'on va donc répandre ou inoculer à petites doses bien pesées.

On se fait cette réflexion — et bien d'autres encore — quand on se demande à quoi peuvent bien servir les travaux et propositions du groupe réuni à la demande du Département de l'intérieur pour «étudier dans leur ensemble les propositions en relation avec la modification de l'article 52 de la constitution cantonale».

Ceux qui ont siégé dans cet aréopage se sont d'abord amusés du savant dosage politique qui a précédé la nomination de ses membres, et même du dosage qui l'a suivi, car, au départ de François Couchepin à la Chancellerie fédérale, on ne s'est pas contenté d'appeler un radical pour prendre sa place, mais on y a enfourné un nouveau démocrate-chrétien. Les grandes décisions approchaient et il fallait que le Conseil d'Etat prenne ses précautions pour éviter les surprises et les renversements de majorité qui se dessinent soudain au Grand Conseil pour la plus grande joie des députés ravis de voir la tête de certains magistrats après la proclamation des résultats du vote.

Qu'on se rassure. Le Parti démocrate-chrétien a littéralement «encadré» les travaux du groupe, sa

Du vent!

tactique consistant dans l'attribution de la priorité à tous les problèmes sauf à celui qui justifiait en premier lieu l'existence d'une telle commission et qui est la représentation proportionnelle dans l'élection du Conseil d'Etat.

Le PDC avait pour préoccupation majeure la désignation des candidats au Conseil d'Etat, puisque le système actuel de choix par l'assemblée des délégués des partis ne donne guère satisfaction à la démocratie, mais comble d'aise les coulissiers et les intrigants qui seront d'ailleurs obligatoirement récompensés après les élections lorsqu'ils auront fait élire leur poulain.

C'est donc le PDC qui a proposé la présélection ou préélection des candidats au Conseil d'Etat par coupon détachable utilisé lors de l'élection des députés qui n'aurait plus lieu le même jour que celle des pensionnaires de l'hôtel du gouvernement.

Il est regrettable que le PDC ait donné l'impression de vouloir régler d'abord la désignation des candidats au Conseil d'Etat, puis de laisser s'écrouler l'autre pan de la discussion qui devait porter sur la RP.

Personne ne niera que la nomination des candidats au Conseil d'Etat ne se déroule pas dans les meilleures conditions, même chez les radicaux. Mais, cette procédure étant réglée, — à supposer qu'elle le soit jamais, — l'innovation proposée par le Département de l'intérieur se borne à déclarer que, dorénavant, la représentation d'un parti au Conseil d'Etat sera proportionnelle au nombre de sièges qu'il aura préalablement acquis dans l'élection du Grand Conseil. Cette proposition, — certes non dénuée d'intérêt, en particulier pour les radicaux qui ont aujourd'hui le vent en poupe, — s'obstine à lier indissolublement deux élections, la législative et l'exécutive, alors que le peuple souverain les a toujours totalement séparées, en particulier parce que la seconde ne porte que sur un nombre restreint de candidats provoquant chez l'électeur un choix rattaché davantage à la personne qu'à la stricte obédience politique. C'est sur ce plan bien défini que le PDC craint l'indiscipline de ses troupes et avance toutes sortes de solutions pour y remédier.

On nage dans la confusion. Le PDC se creuse les méninges pour imaginer un système qui ressemble à la RP afin de rassurer les minorités. C'est un maquillage, une mascarade qui ne trompe plus personne.

SERVICE

PROGRAMME TV

Mardi 10 novembre

14.30 TV éducative
16.10 Point de mire
16.20 Vision 2: Si l'on chantait
17.10 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
17.20 L'Enfance de Dominique
17.45 Téléjournal
17.50 Sur un plateau
18.50 Journal romand
19.10 Feuilleton
19.30 Téléjournal
19.50 Quadrillage
20.10 Baretta
21.05 Noir sur blanc
22.05 Téléjournal
22.15 Trois pas hors des frontières

Mercredi 11 novembre

15.15 Point de mire
15.25 Vision 2: Spécial cinéma
16.15 La course autour du monde
17.10 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
17.20 L'école buissonnière
17.45 Téléjournal
17.50 Sur un plateau
18.45 Journal romand
19.10 Feuilleton
19.30 Téléjournal
19.50 Quadrillage
20.05 La grande roue
21.10 TéléScope
22.10 Téléjournal

Jeudi 12 novembre

14.40 Point de mire
14.50 Vision 2: sport
16.25 Escapades
17.10 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
17.20 Il était une fois l'Espace
17.45 Téléjournal
17.50 Sur un plateau
18.45 Journal romand
19.10 Feuilleton
19.30 Téléjournal
19.50 Quadrillage
20.05 Temps présent: Grande-Bretagne: La crise et la révolte
21.10 Guerre en pays neutre
22.50 Téléjournal
23.00 L'antenne est à vous

MÉMENTO

MONTHEY

Monthéolo: ce soir à 20.30: New York 1997 (16 ans); mercredi et jeudi à 20.00: Ben Hur (14 ans).
Plaza: ce soir à 20.30: La puce et le privé (16 ans); mercredi et jeudi à 20.30: Une merveilleuse journée (14 ans).
Exposition: Galerie des Marmettes: Edouard Arthur, Italo de Grandi, Roland Weber (aquarelles), Max Weber (sculptures) jusqu'au 28 novembre.
Police cantonale: ☎ (025) 71 22 21.
Police municipale: ☎ (025) 70 71 11.
Ambulance: ☎ (025) 71 62 62.
Pro Senectute: av. du Simplon 8, ☎ (025) 71 59 39. Permanence: mardi de 14.00 à 16.00 et sur rendez-vous.
Pharmacie de service: ☎ au 111.

SAINT-MAURICE

Zoom: mercredi à 20.30: Gloria (16 ans); jeudi à 20.30: Moi, Christiane F., 13 ans, droguée, prostituée... (16 ans).
Police cantonale: ☎ (025) 65 12 21
Clinique Saint-Amé: ☎ (025) 65 17 41 et 65 12 12.
Ambulance: N° 117.
Pharmacie de service: ☎ au 111.

SION

Arlequin: ce soir et demain à 20.30 : Le professionnel (16 ans); mercredi à 14.00: Si Disney m'était conté (7 ans); jeudi à 20.30: Faut pas pousser (14 ans).
Capitole: ce soir et demain à 20.30 : Les ailes de la colombe (16 ans); jeudi à 20.30: Mac Vicar (16 ans).
Lux: dès ce ce soir à 20.30: Le facteur sonne toujours deux fois (18 ans).
Exposition: Galerie Grande-Fontaine: Walter Willisch (eaux-fortes, dessins et peintures) et Hans Nussbaumer (peintures et dessins) jusqu'au 14 novembre (mardi à samedi de 14.30 à 18.30, dimanche de 10.00 à 12.00).
Grange-à-l'Evêque: Alain Blanchet (dessins), jusqu'au 13 décembre, de 10.00 à 12.00 et de 14.00 à 18.00, sauf le lundi.
Police municipale : (027) 22 56 56
Ambulance: ☎ (027) 21 21 91
Pro Senectute: rue des Tonneliers 7, ☎ (027) 22'07 41. Permanence: jeudi et sur rendez-vous.
Pharmacie de service: ☎ au 111.

SIERRE

Bourg: à 20.30: Rollerball (18 ans).
Casino: à 20.30: Pour la peau d'un flic (16 ans).
Expositions: Galerie Isoz : Ghislaine Kerja (peinture sur soie) jusqu'au 30 novembre (ouvert de 8.00 à 19.00, sauf le mercredi). Château de Villa: 30 ans d'expositions de peinture, tous les jours jusqu'au 22 novembre, de 15.00 à 19.00, sauf le lundi.
Galerie du Tocsin à Glarey: Vavro Oravec, jusqu'au 29 novembre, de 17.00 à 19.00, sauf le lundi.
Police municipale: ☎ (027) 55 15 34.
Police cantonale: ☎ (027) 55 15 23.
Pro Senectute: rue Notre-Dame-des-Marais 15, ☎ (027) 55 26 28. Permanence: le lundi de 14.30 à 16.30 et sur rendez-vous, ☎ (027) 55 11 29.
Pharmacie de service: ☎ au 111.
Lens : expo May Larsen (peintures) au Foyer du Christ-Roi, jusqu'au 30 novembre, tous les jours de 14.00 à 18.00.
Vercorin: Galery Fontany, dessins de Martial Leiter jusqu'au 22 novembre, tous les jours de 08.00 à 12.00 et de 14.00 à 18.00, sauf le dimanche.
Vouvry: Château de la Porte-du Scex, expo de ferronnerie et ferblanterie (Albasini, Gisclon, Amrein, Lattion) jusqu'au 8 novembre.
Crans: Galerie de l'Etrier: Paulette Allemand-Honsberger (aquarelles, pastels et panneaux) jusqu'au 15 décembre).
Saillon: Vérène et Pierre Hirt (céramiques et poteries) jusqu'au 22 novembre.

MARTIGNY

Pharmacie de service: ☎ 111.
Médecin de service: ☎ 111.
Hôpital: heures des visites chambres communes tous les jours de 13.30 à 15.00 et de 19.00 à 20.00; privées de 13.30 à 20.00.
Service médico-social: rue de l'Hôtel-de-Ville 18. Soins au centre du lundi au vendredi de 14.00 à 15.00, ☎ 2 11 41. Infirmières: Mme Gorret, ☎ 2 46 18, heures des repas, et Mme Rouiller, ☎ 2 57 31, heures des repas.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours fériés: ☎ 111.
Ambulance officielle: ☎ 2 24 13 et 2 15 52.
Service social pour les handicapés physiques et mentaux: Centre médico-social régional, rue de l'Hôtel-de-Ville 18, ☎ 2 43 54 - 2 43 53.
Pompes funèbres: Ed. Bochatay, ☎ 2 22 95; Gilbert Pagliotti, ☎ 2 25 02; Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, ☎ 2 24 13 - 2 15 52.
ACS, dépannage pannes et accidents: jour et nuit, ☎ 8 22 22.
Service dépannage: R. Granges & Cie, carrosserie du Simplon, ☎ 2 26 55 - 2 34 63.
Centre de planning familial: av. de la Gare 38, ☎ 2 66 80.
Consultation conjugale: av. de la Gare 38, prendre rendez-vous au ☎ (027) 22 92 44.
Service d'aides familiales: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service, Mme Philippe Marin, infirmière, ch. de la Prairie 3, Martigny, ☎ 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18.00.
A.A.: réunion le vendredi à 20.30, local Notre-Dame-des-Champs n° 2, ☎ 2 11 55 - 5 44 61 - 8 42 70.
Groupes alcooliques anonymes Octodure: Bâtiment de la Grenette, réunion tous les mercredis à 20.30, SOS ☎ 2 49 83 - 5 46 84.
Bibliothèque municipale: mardi de 15.00 à 17.00, mercredi de 15.00 à 17.00 et de 19.30 à 20.30, vendredi de 15.00 à 18.30, samedi de 15.00 à 17.00.
Centre femmes Martigny: Rencontre, aide, échange, femmes seules, femmes battues ou en difficulté. Service de baby-sitting - Bibliothèque, ☎ 2 51 42.
Pro Senectute: rue de l'Hôtel-de-Ville 18, ☎ 2 25 53. Permanence: mardi de 09.00 à 11.00 et sur rendez-vous.

FÉLICITE...

... M. et Mme Marius et Lina Berrut-Cottet, de Collombey, qui ont célébré ce week-end leurs cinquante ans de vie commune.

Canton du Valais

178 infirmes moteur cérébraux interviewés

Des 178 handicapés interrogés dans le canton du Valais présentant des troubles de la motricité cérébrale, 12 (7%) sont alités en permanence. 49 (27,5%) ne peuvent aller aux toilettes et doivent être langés. 72 (40%) ont besoin d'aide aux toilettes. 64 (36%) peuvent s'habiller eux-mêmes, 84 (47%) manger seuls et 75 (42%) se déplacer de façon autonome. 47 (26%) doivent faire l'objet d'une surveillance constante, tandis que 50 (28%) peuvent s'occuper eux-mêmes.

Ces chiffres sont extraits d'une enquête statistique sur les handicapés en Suisse affectés de troubles de la motricité cérébrale. On a recensé et interrogé 5477 IMC au total (presque 100%) ou leurs parents. L'enquête a porté sur une période de trois ans. Elle sert, entre autres objectifs, de base à la planification de foyers scolaires, d'ateliers, de homes avec appartements et centres de traitement futurs.

En ce qui concerne les handicapés ayant fait l'objet d'une enquête au canton du Valais un (0,5%) appartient à la catégorie d'âge de 0 à 6 ans; 86 (48,5%) sont âgés de 7 à 16 ans et 91 (51%) ont plus de 16 ans. 120 (94%) peuvent s'exprimer, 168 (94%) entendent bien, 135 (76%) voient bien. 36 (20%) présentent un développement correspondant à leur âge. 36 (20%) souffrent de crises (crampes cérébrales, épilepsie, etc.).

Quatre infirmes moteur cérébral exercent une activité lucrative normale dans le canton du Valais, 11 travaillent dans un atelier protégé, 8 résident dans un foyer comprenant un atelier ou offrant des possibilités d'occupation. Deux bénéficient d'une formation artisanale et 5 d'autres connaissances.

NOVEMBRE:

Activité de Mgr Schwéry

Mardi 3, Fiesch: visite aux élèves du cycle d'orientation
Mardi 10, Munster: visite aux élèves du cycle d'orientation
Mercredi 11, Sion: avant midi: Ecole normale des jeunes gens, gr.2 — après-midi: participation à la séance du Conseil presbytéral diocésain à N.D.-du-Silence.
Samedi 14, Saillon: visite pastorale
Dimanche 15, Leytron: visite pastorale
Mardi 17, Lucerne: conseil de fondation Action de Carême
Vendredi 20 et samedi 21, Saint-Pierre-de-Clages et Chamoson: après-midi, visite pastorale
Dimanche 22, Ardon: visite pastorale
Mardi 24, Lausanne: conférence des Evêques et Vic. Généraux de la Romandie
Mercredi 25, Sion: Ecole normale des jeunes gens, gr.3
Vendredi 27, samedi 28, dimanche 29, Conthey: visite pastorale dans 3 paroisses
Du lundi 30 au mercredi soir 2 décembre: conférence des Evêques suisses à Dulliken

SION

CONFÉRENCE DE M. MICHEL SALAMIN

Les capucins en Valais au début du 17e siècle

A l'occasion du 350e anniversaire de la fondation de son couvent, la Communauté des Capucins de Sion organise une conférence publique le mardi 17 novembre à 20 heures à l'aula de l'ancien collège à Sion. Placée sous le patronage du Vénérable Chapitre de la Cathédrale du Conseil bourgeoisial, cette conférence sera donnée par M. Michel Salamin, qui s'exprimera sur le thème «Les capucins en Valais au début du XVIIe siècle».

Délégués romands SEV dans nos murs

A l'occasion de son 75e anniversaire, il appartenait cette année à la compagnie du Martigny-Châtelard d'accueillir les délégués romands de la Fédération suisse des cheminots (SEV). Samedi matin, ils étaient donc plus de 400 dans la salle du Casino Etoile où après les salutations d'usage, M. Marcel Abbey, maître des débats, s'est plu à relever la présence de MM. Jean Bollin, président de la Municipalité; Pascal Couchepin, Conseiller national; Jean Clivaz, président SEV; Jean-Marie Giroud, Conseiller communal; Gérard Jordan, président du Cartel syndical valaisan; Bernard Philippin et Léonce Emonet, respectivement directeur du Martigny-Châtelard et du Martigny-Orsières.

Au cours d'un bref exposé, M. Jean Bollin a d'abord exprimé la satisfaction des autorités et de la population de recevoir les sections romandes SEV, puis s'est employé à brosser un tableau détaillé de la situation géographique, économique et politique de la commune de Martigny. Après avoir évoqué les grandes réalisations de ces dernières années, le chef de l'Exécutif octodurien a fait état des projets appelés à voir le jour au cours des prochains mois, notamment la patinoire couverte, attendue avec une certaine impatience.

Invité à monter à la tribune en qualité de Conseiller national et surtout de membre de la comission des transports, M. Pascal Couchepin n'a pas manqué de rappeler la décision du Conseil national d'accorder un crédit de 515 millions de francs en faveur des compagnies privées, dont l'avenir semble désormais assuré. M. Couchepin a également insisté sur le bon sens, le réalisme et l'objectivité des interventions de la Fédération suisse des cheminots, interventions qui, selon l'orateur, contribuent à l'équilibre de la politique nationale en matière de transport. Sur le plan local, le magistrat octodurien a donné connaissance du déficit annuel du Martigny-Châtelard, proche de deux millions de francs. Ce déficit est pris en charge par la confédération, le canton et la commune, cette dernière à raison d'un montant de 130 000 francs.

UNE SITUATION OPPRIMANTE

En guise d'introduction à son tour d'horizon de l'année écoulée, M. Louis Joye, vice-président SEV, a relevé que le pays se situe en position favorable en matière de chômage par rapport à ses voisins européens (0,2% de la population). En ce qui concerne les entreprises de transports publics, M. Joye s'est inquiété de l'ampleur du déficit des CFF prévu au budget 1982 (798 millions de francs). *C'est opprimant pour le personnel de cette entreprise* s'est écrié le vice-président du SEV avant de proposer l'élaboration d'un contrat d'entreprise visant à l'amélioration des prestations en faveur de l'indemnisation générale et à la modification des structures des Chemins de fers fédéraux.

M. Joye a ensuite commenté le résultat positif des pourparlers avec l'Office fédéral des transports concernant une augmentation des salaires réels du personnel des chemins de fer privés. A ce propos, il a demandé que soient poursuivis énergiquement les efforts tendant à réaliser le principe «A travail égal, salaire égal», notamment par une revision progressiste des bases de calcul pour la systématisation des frais de personnel. Par ailleurs dans la perspective de l'amélioration des conditions de travail du personnel, M. Joye s'est prononcé en faveur de la requête de l'Union fédérative, demandant l'introduction progressive de la semaine de 40 heures.

UN CRÉDIT DE 515 MILLIONS

M. Joye a déploré le retard enregistré quant à la mise en application des principes énoncés dans la conception globale suisse des transports (CGST). Il a insisté pour que le Conseil fédéral présente sans délai un projet de réforme constitutionnelle permettant d'atteindre les objectifs de la CGST, en vue de promouvoir une politique des transports conforme à l'intérêt général. Dans cet ordre d'idées, le personnel des chemins de fer privés a pris acte avec satisfaction de la décision du Conseil national d'octroyer un nouveau crédit de 515 millions dans le but d'assurer le développement des entreprises de transports concessionnaires.

ASD-AOMC-NStCM

L'orateur a lancé un appel au Conseil fédéral pour qu'il prenne une décision imminente concernant le maintien des chemins de fer ASD-AOMC-NStCM. A ce propos, les sections romandes saluent la détermination des gouvernements valaisans et vaudois qui, sans attendre le feu vert des autorités fédérales, s'engagent résolument dans les travaux de rénovation technique de ces lignes.

TAXE SUR LE TRAFIC LOURD

M. Joye s'est inquiété de la décision du C.N. d'amoindrir considérablement le projet du C.F. concernant une taxe sur le trafic lourd. C'est pourquoi, les sections romandes suivent la voie dans laquelle le comité directeur SEV s'est engagé en soutenant l'initiative populaire lancée par l'Association suisse des transports pour une juste imposition du trafic des poids lourds.

OUI AU NOUVEAU RÉGIME FINANCIER

Dans le but de promouvoir le développement des transports public, M. Joye a recommandé aux 430 délégués de voter **oui** le 29 novembre au nouveau régime financier de la Confédération, qui entrera en vigueur en 1983.

Les différents points traités par M. Joye ont fait l'objet d'une résolution votée à l'unanimité par les délégués.

M. Louis Joye, vice-président de la Fédération suisse des cheminots.

Une poignée de mains pour une poignée de bons conseils

PUBLIVAL SION

CAISSE D'EPARGNE DU VALAIS

BULLETIN DE TRANSMISSION POUR PETITES ANNONCES

RUBRIQUES ☐ A VENDRE ZU VERKAUFEN ☐ AUTOS MOTOS ☐ DIVERS DIVERSES
☐ ON CHERCHE ☐ A LOUER ZU VERMIETEN ☐ RENCONTRES BEGEGNUNGEN

Veuillez écrire en caractères d'imprimerie s.v.p. 20.–
(lettres, ponctuations et espaces = 1 case) 26.–
32.–
38.–
44.–

Nombre de parutions ..... fois.
Supplément pour annonces sous chiffre: + Fr. 6.—
DÉLAI de remise des annonces: mardi 8 heures.
Nom ..... Prénom .....
Rue .....
Lieu ..../..... Date .....
Cette petite annonce ne sera publiée qu'après paiement.
(Joindre talon de paiement PTT)
Montant à verser au Confédéré - CCP 19-58
Envoyer à assa c/o Confédéré 11, Rue des Grands-Vergers 1920 Martigny

MARTIGNY

Un couple vaudois gagne la voiture du Comptoir

Le premier prix de la tombola du 22e Comptoir de Martigny — une DAIHATSU CHARADE XTE — a été remporté par un couple vaudois, M. et Mme Roland Lafer, de Clarens. Vendredi matin, au cours d'une brève manifestation, le comité de la Foire-Exposition, représenté par MM. Raphy Darbellay, Gilbert Dubulluit et André Coquoz, accompagnés pour la circonstance de M. Vincent Vultagio, directeur des ventes en Suisse de la firme Daihatsu, a officiellement remis les clés à M. et Mme Lafer. Parmi les 35 000 billets vendus, celui portant le numéro 52 261 était bel et bien entre les mains du sympathique couple qui a assuré les responsables du Comptoir de sa venue à Martigny à l'occasion de la 23e édition.

LES CAVES DU MANOIR
CABARET-THEATRE MARTIGNY

Jeudi à 20 h. 30: *Sarah Alexander*

Sarah Alexander est née en Israël où elle a connu les vicissitudes de la guerre ou, plutôt, de plusieurs guerres successives. Elle s'exprime en plusieurs langues avec facilité. A cela, ajoutez l'âme et vous aurez cette passion, cette ardeur de vouloir être comprise. Une voix éclatante et courageuse qui, inlassablement, s'est vouée au plus beau chant de la terre: celui du départ et de la liberté.

Une soirée consacrée à la culture maghnélienne avec, en fond de décor, un acte politique d'une très grande portée, tel est le menu qui vous attend ce jeudi 12 novembre dès 20 h. 30 dans les Caves du Manoir. (Philémon)

A L'AFFICHE

Cinémas: Etoile - Dès ce soir à 20.30: Le choix des armes, avec Yves Montand, Gérard Depardieu et Catherine Deneuve. Un film génial. Le «superpolar» d'Alain Corneau (16 ans).

Corso - Ce soir à 20.30: Les 7 Fantastiques, avec Elke Sommer et Christopher Connelly. De l'action à revendre... (18 ans); mercredi et jeudi à 20.30: Pulsions, de Brian de Palma, avec Michael Caine et Angie Dickinson. Un film d'angoisse à déconseiller aux personnes nerveuses et impressionnables (18 ans).

Fondation Pierre-Gianadda: Musée archéologique - Musée automobile. Expo Jeanclaude Rouiller (jusqu'au 27 décembre). Invitée du mois: Jacqueline Bertelle. (Ouvert tous les jours de 10.00 à 12.00 et de 13.30 à 18.00, fermé le lundi).

Manoir: «Les Caprices» de Goya, jusqu'au 15 novembre (ouvert tous les jours de 14.00 à 18.00).

Galerie de la Dranse: Palézieux (mosaïques) jusqu'au 22 novembre, tous les jours de 15 à 19 heures).

CERM: samedi 14 novembre dès 19.30, Festival des ensembles valaisans de musique (rock, blues, pop) dans le cadre du 25e anniversaire de l'UBS Martigny.

Plan-Cerisier: mazot-musée, ouvert samedi de 17.00 à 19.00 et dimanche de 10.00 à 12.00.

CHAMPIONNAT DU MONDE DE SCRABBLE A MONTREUX

Bravo la famille Keim!

Les championnats du monde de scrabble, disputés récemment à Montreux, ont permis aux Martignerains Christian, Marlyse et Véronique Keim de se distinguer dans les différentes catégories où ils ont concouru. En individuel, Christian a obtenu le 56e rang avec un total de 3718 points. En catégorie juniors, Véronique (1967) a décroché une méritoire 3e place. Engagés dans le tournoi par paires, Christian et sa mère Marlyse ont finalement terminé à la 49e place avec un total de 1654 points, ce qui est une excellent résultat compte tenu de la valeur de leurs adversaires. Toutes nos félicitations pour ces brillantes performances.

JUSQU'AU 22 NOVEMBRE A LA GALERIE DE LA DRANSE:

Palézieux et ses mosaïques

Louis Moret nous propose actuellement une exposition originale à la Galerie de la Dranse: les mosaïques de Palézieux, peintre d'origine vaudoise, mais établi en Valais depuis belle lurette, où il a tenu la vedette dans de nombreuses galeries. Jusqu'au 22 de ce mois, l'artiste présente une trentaine de compositions, regroupées autour d'un seul thème: la gent ailée. Un domaine que Palézieux affectionne tout particulièrement et dans lequel il excelle en raison de son attachement aux beautés de la nature. Une exposition des plus intéressantes que le public octodurien peut découvrir tous les jours de 15 à 19 heures, rappelons-le, jusqu'au 22 novembre.

CONCERT EN FAVEUR DES HANDICAPÉS:

Succès

La salle de la Fondation Pierre-Gianadda était pleine, vendredi soir, pour assisiter à la fois à un brillant concert et à une œuvre charitable.

Martha Argerich et Brigitte Meyer enthousiasmèrent un très nombreux public par leurs interprétations d'un très haut niveau. On l'a dit, ce fut un concert exceptionnel.

Il l'était d'autant plus que plusieurs donateurs avaient pris en charge l'organisation de cette soirée pour permettre à l'ASA (Association suisse des handicapés mentaux, section Valais) de toucher la recette pour la construction d'un chalet destiné aux vacances de ces handicapés.

Ainsi, M. Léonard Gianadda eut le plaisir, au cours de la soirée, de remettre à M. Georges Lamon, président de l'ASA, la somme de 32 000 francs représentant le montant de la recette. Joint à d'autres, ce montant permettra rapidement d'atteindre le but fixé.

Rappelons d'ailleurs que la Fondation Pierre-Gianadda accueillera le samedi 21 novembre à 20 h. 30 plusieurs chœurs pour une soirée chantante toujours en faveur de cette action «vacances» de l'ASA. Une soirée à ne pas manquer.

Aux parents que l'école intéresse!

Si vous voulez que votre opinion, vos critiques et vos suggestions soient prises en compte dans l'élaboration de la future loi scolaire, n'oubliez pas de retourner aux Associations de Parents **dans le plus bref délai** le questionnaire qu'elles vous ont proposé de remplir.

Ce questionnaire est encore à la disposition de toute personne intéressée à l'adresse suivante: Fédération des Associations de parents du Valais romand, case postale 447, 1920 Martigny.

Cours de mathématiques modernes pour les parents

L'Université populaire de Martigny, en collaboration avec la Direction des écoles, met à nouveau sur pied cette année, à l'intention des parents, un cours de mathémathiques intitulé **Math-niveau 2**. Les notions présentées porteront sur les programmes des degrés primaires 5 et 6. Ce cours fait suite, en principe, au cours Math-niveau 1 concernant les progammes primaires 1 à 4 qui sera à nouveau organisé en automne 82.

Lieu: nouveau bâtiment scolaire de la Ville.

Nombre de cours et dates: 12 séances, le mercredi de 20 heures à 21 h. 30.

Première séance: mercredi 11 novembre.

Prix: Fr. 50.— (couple 70.—) y compris le matériel distribué.

EN QUELQUES MOTS

● **Dans le courant de la semaine passée a été officiellement constituée, à Sion, une «Fédération valaisanne pour une nationale 9 intégrée», dont la présidence a été confiée à M. Gérard Constantin. Cette fédération groupe les sept organisations qui ont œuvré jusqu'ici pour éviter «toute atteinte irréparable» au paysage de la vallée du Rhône. Les buts poursuivis sont les suivants: préservation des zones de verdure, de repos; la protection de l'aire agricole; l'harmonisation des œuvres d'art avec le paysage; le choix de variantes s'intégrant au mieux au paysage valaisan.**

● Sous la présidence de M. Victor Berclaz, la fanfare «La Gérondine», de Sierre a tenu récemment ses assises annuelles. Au cours de cette séance, les membres présents ont désigné leur comité pour la prochaine période administrative: Victor Berclaz, président; José Hugo, Georges Nanzer, Daniel de Courten, Rémy Pont, Raymond Sartorio, Robert Seewer, Jean Bornet et Claude-Alain Antille, appelé à succéder à M. Hermann de Preux, démissionnaire après trente ans d'activité. Signalons également le retrait après douze ans d'activité du responsable du groupe des jeunes, M. Henri Bocherens, remplacé par M. Pierre-Louis Turani.

● **Au cours de sa séance de jeudi, le Conseil communal de Sierre s'est prononcé en faveur de la construction d'un golf à Granges, à proximité du camping «Robinson». Le projet devra être soumis à l'assemblée primaire, appelée à se réunir ce mercredi 11 novembre. Par la suite, en cas d'approbation du législatif sierrois, le dossier devra être examiné par l'Etat du Valais, propriétaire d'une bonne partie des terrains.**

● Réunis dernièrement à Sion en assemblée constitutive, les photographes valaisans ont désigné leur comité comme suit: Michel Darbellay, Martigny, président; Jean-Pierre Guillermin, Nendaz, vice-président; Bernard Dubuis, Sion; Christian Bonvin, Sion; Oswald Ruppen, Savièse. Dans la perspective des fêtes de fin d'année, les membres de l'association vont entreprendre une campagne publicitaire dans leur commerce à l'intention de leur clientèle.

● **Sous la présidence de M. Erwin Clausen, la Fédération des musiques du Valais central a tenu son assemblée générale annuelle ce week-end à Aproz. Après avoir entendu les divers rapports, les délégués ont pris connaissance de la date du Festival 1982, les 28, 29 et 30 mai à Aproz.**

Décès de M. Jean-Louis Hugon

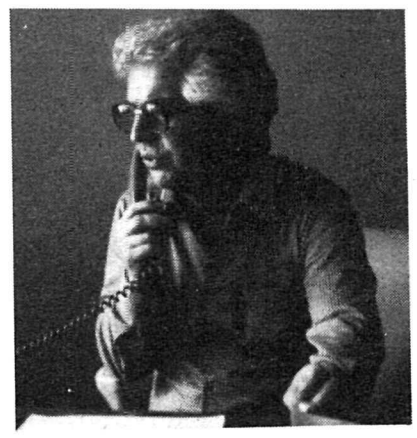

Il y a des hommes qui traversent cette terre et leur vie comme de puissantes machines érigeant sur leur passage des traces indélébiles de leur féconde activité. Jean-Louis Hugon était, fut de ceux-là. Avec une nuance de taille toutefois: il était non seulement capable de construire de vastes complexes mais aussi surtout capable de construire l'amitié, la camaraderie. Ce ne sont pas ses innombrables amis tireurs ou chasseurs qui nous contrediront, eux qui ne pouvaient se passer de ses services en toutes circonstances.

Nous l'écrivons avec d'autant plus d'émotion qu'il y a quelques mois à peine, inaugurant ses nouveaux locaux martignerains, Jean-Louis Hugon nous recevait dans ses bureaux et faisait en notre compagnie le tour de vingt-cinq ans d'activité dans le domaine immobilier et valaisan. Etait-ce déjà un bilan? Connaissant le cran et le courage de ce Sembranchard, de cet Entremontant, on peut le penser sans avoir toutefois le droit de trahir ce que lui seul savait, à savoir que ses jours étaient véritablement comptés.

Aujourd'hui, il nous reste donc le souvenir. Un souvenir marqué de très nombreuses réalisations. On ne construit pas plus de 1500 appartements dont des complexes de 75 à 100 unités sans laisser à ses proches l'image de l'audace, de la volonté, du travail comme d'ailleurs et pourquoi ne pas l'écrire de la réussite. De Brigue à Lausanne, l'homme qui fut un des tout premiers Valaisans à introduire dans ce canton la vente par appartement, était devenu légendaire que ce soit à travers son sourire aussi rusé que bouclé ou à travers la précision, la correction de son inlassable tempérament professionnel.

Construire l'amitié? Ce n'est apparemment pas si simple, mais Jean-Louis Hugon savait, lui, le faire. A tel point que surnom et amicales boutades jalonnaient toujours son passage. Il nous reste donc le souvenir et de Jean-Louis on dira longtemps encore: «Lui aurait su, lui aurait pu...».

C'est une bonne part du Valais immobilier fait d'honneur et de droiture qui s'en est allé en ce début de semaine. C'est si vrai que Jean-Louis avait réussi encore au-delà des frontières du canton et jusque sur les bords de la Riviera lémanique. Nous garderons donc de lui: le sourire, l'amitié et l'exemple de cette même réussite.

A sa famille, à sa très fidèle collaboratrice, la rédaction présente ses condoléances les plus émues. (rep)

Assemblée des vétérans musiciens du Valais romand

L'Amicale des vétérans du Valais romand a siégé en assemblée générale dimanche matin dans la grande salle de l'Hôtel de Ville de Martigny. Après avoir rendu un hommage aux membres décédés dans le courant de l'année écoulée, le président Henri Gaillard a rappelé la participation de l'Amicale à la journée réservée aux vétérans dans le cadre de la Fête fédérale des musiques, à Lausanne. M. Gaillard a ensuite souligné que l'effectif de l'Amicale est chaque année en augmentation. A la fin 1981, il s'élève à 349 unités. Le président a également exprimé le souhait de l'Amicale de participer à la Fête cantonale 1982, prévue à Brigue. En fin d'assemblée, cinq membres ont reçu un souvenir destiné à récompenser leur fidélité à l'Amicale: MM. Hermann Berclaz (Sierre), Maurice Cleusix (Leytron), Henri Gaillard (Ardon), Joseph Gaudard (Leytron) et Céleste Launaz (Vionnaz).

A l'issue de la partie administrative, un apéritif offert par la Municipalité a été servi pendant que l'Harmonie et l'Edelweiss interprétaient quelques morceaux de leur répertoire.

Notre photo: **le comité de l'Amicale avec, debout, le président Henri Gaillard.**

†

Le Parti radical-démocratique de Saint-Gingolph

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Paul BENET

ancien juge, ancien député

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Le Parti radical-démocratique de Conthey

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Emile TORRENT

ancien président du Parti et ancien député, père de Gérard, membre du comité

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

MARTIGNY

Un coin qui change de visage

S'il est un quartier de Martigny qui change d'aspect, de jour en jour, et se développe anarchiquement, c'est bien celui des Morasses. Malheureusement, ce changement s'opère au détriment des vestiges archéologiques gallo-romains et bimillénaires qui sont, systématiquement, anéantis par les «trax» après avoir été l'objet de fouilles minutieuses et exemplaires. Faisant suite à la construction des immeubles locatifs «Plein-Ciel A. B, C», c'est au tour de la patinoire artificielle qui aurait été bien mieux située dans le périmètre du nouveau centre sportif.

Et, ce n'est pas fini. On vient d'anéantir les beaux vestiges, particulièrement bien conservés, de l'insula VI qui entame la construction d'une série de locatifs qui seront édifiés, sous peu, tout le long de la rue du Forum jusqu'au Musée archéologique qui sera enterré comme un étau.

Puis, ce sera la construction de la nouvelle piscine couverte sur le vaste terrain engazonné jouxtant la piscine actuelle à ciel ouvert. Le Motel des Sports s'agrandira, bientôt, et une route urbaine reliera la rue d'Octodure à la rue des Morasses pour permettre aux camions-citernes de la maison Orsat SA d'éviter le transit par le centre de la ville en passant par la rue de l'Hôtel-de-Ville et celle du Grand-Saint-Bernard. Finalement, un parking géant sera aménagé sur l'ancien terrain de football, avec l'accord de la Confédération helvétique, afin de permettre aux usagers des deux piscines, de la patinoire, du CERM (Comptoir, etc.) et du nouveau stade d'Octodure de garer leurs voitures. Tous ces projets ne sont pas utopiques et ils seront achevés durant la prochaine décade, peut-être plus tôt, et au détriment de l'archéologie. Et, si la Confédération n'avait pas acheté les terrains située entre la patinoire et le temple protestant, nous aurions, à cet endroit, le centre du feu et de la protection civile. Enfin, il paraît que l'on n'arrête pas le progrès et que le développement d'une cité ne doit pas être entravé par des considérations d'ordre esthétique, historique et culturel. (Léonard Closuit)

Avec les «anciens» du Collège Ste-Marie

Les anciens élèves du Collège Sainte-Marie sont groupés en une amicale que préside avec compétence M. Joseph Gross. Dimanche passé, ils étaient plus de septante à avoir répondu à l'invitation du comité à l'occasion de la journée annuelle des retrouvailles, qui a débuté par une brève partie administrative, au cours de laquelle M. Gross a souligné que la situation financière de l'amicale permettait de verser un don substantiel en faveur du Collège Lama-Kara, au Togo. Les participants ont ensuite suivi un exposé très intéressant de M. Auguste Augustin, ancien professeur au Collège, fondateur et premier directeur du Collège Lama-Kara, où le frère Bossetti de Martigny, a œuvré de nombreuses années. Fort de ses vingt ans d'expérience au Togo, M. Augustin a su captiver l'attention de son auditoire en abordant successivement les problèmes politiques, religieux et scolaires rencontrés lors de son séjour dans ce pays.

Un apéritif offert par le collège a ensuite été servi, puis les «anciens» se sont réunis pour partager un succulent repas, au cours duquel s'est exprimé M. Kessler, actuel directeur du collège.

Notre photo: Le conférencier du jour, M. Auguste Augustin (à droite), en conversation avec le président des «anciens», M. Joseph Gross.

Décès de Mme Jeanine Darbellay-Besse

A Martigny est décédée, ce week-end dans sa 50e année Mme Jeanine Darbellay-Besse, épouse de Léon, des suites d'une courte maladie. Elle était la mère de quatre enfants, Fabienne, Stéphane, Monique et Philippe, lequel exploite le garage de la Côte à proximité du cinéma Corso. Personne affable, qu'il faisait bon côtoyer, Mme Darbellay était une figure connue et appréciée dans le giron octodurien.

A sa famille plongée dans l'affliction, nous présentons l'expression de notre sincère sympathie.

Depuis quand porte-t-on des lunettes

Les premiers missionnaires qui visitèrent la Chine — il y a de nombreux siècles — y trouvèrent déjà très répandu l'usage des lunettes. Les verres étaient, bien entendu, mal façonnés, de qualité médiocre et démesurément grands. Enchassés dans des montures d'ivoire ou de métal, quelquefois même en bois, ils tenaient aux oreilles au moyen de cordes. D'autre part, Pline (l'ancien) naturaliste romain qui vécut au premier siècle de notre ère et qui périt dans l'éruption du Vésuve en l'an 79, parle d'émeraudes concaves à travers lesquelles l'empereur Néron regardait les combats de gladiateurs.

En Europe, on trouve des lunettes en usage pour la première fois en 1150. L'usage des bésicles qui pinçaient le nez et qui tenaient par un cordon ne vint que beaucoup plus tard. Il est à remarquer que dans tous les écrits retrouvés, on ne parle que de verres pour les presbytes ce qui permet de penser qu'on ne soit venu que plus tard à fabriquer des verres divergents pour les myopes. (cps)

F.G.

Progrès social

Suite de la page ❶

C'est finalement et tout simplement le seul système civilisé. Dans certains milieux, on prône le pacifisme en matière de relation internationale tout en maudissant la paix du travail. Or, la paix du travail c'est le pacifisme appliqué aux relations sociales, c'est une sorte de désarmement contrôlé. Reste que son application est nerveusement beaucoup plus difficile pour les partenaires sociaux que l'affrontement ouvert avec grève, cortège et autres occupations d'usine ou mesures de rétorsion patronale.

Les concessions que chaque interlocuteur doit faire ne permettent pas la démagogie auprès des troupes respectives. L'appel à la raison n'a jamais enflammé les foules. A long terme c'est pourtant la voie normale des relations humaines.

C'est dans cet esprit qu'il faut répondre aux questions ci-dessus. Un jour peut-être les salaires devront être bloqués à un certain niveau. La concurrence internationale ou la situation économique nous y obligera éventuellement. Cette décision cependant ne devra être prise qu'en accord avec les organisations syndicales. Elles sont dans l'état actuel des choses suffisamment réalistes et conscientes des enjeux pour qu'on puisse avoir confiance. Même si les hausses actuelles peuvent donner quelques vertiges, elles ne doivent pas provoquer d'ivresse. Elles sont encore, disent les partenaires sociaux, supportables pour l'économie en général.

Pascal Couchepin

Achèvement de la mensuration cadastrale du territoire suisse

Le Conseil fédéral a décidé que la mensuration cadastrale du territoire suisse devait être terminée d'ici l'an 2000. Il s'est fondé pour cela sur le programme établi conjointement par la Direction fédérale des mensurations cadastrales et les offices cantonaux compétents en la matière. Ce programme prévoit une augmentation graduelle des subventions fédérales à la mensuration cadastrale, allant de 16 millions de francs en 1981 à 39 millions en 1988. Ces montants devront toutefois s'adapter aux possibilités financières de la Confédération.

C'est la création du code civil suisse, en 1907, qui a fourni la base légale de la mensuration officielle du territoire suisse, avec l'introduction du registre foncier. Un arrêté du Conseil fédéral datant de 1923 en fixait l'achèvement à 1976. Or à cette date, seuls les deux tiers des travaux, environ, avaient été effectués; en les poursuivant au même rythme, il fallait compter encore 40 à 50 ans pour réaliser la mensuration parcellaire, qui comprend la surface de la Suisse sans les zones de haute montagne et les lacs.

A l'occasion d'une procédure de consultation, tous les cantons à l'exception de Lucerne se sont prononcés en faveur d'une accélération de la mensuration cadastrale. Celle-ci est en effet devenue, à l'heure actuelle, un élément aussi essentiel dans de nombreux domaines de l'administration et de l'économie. L'application des méthodes les plus modernes et diverses simplifications permettent en outre d'envisager une réduction des dépenses, de sorte que le nouveau délai fixé apparaît d'un point de vue réaliste, comme parfaitement acceptable. (cps)

LIVRES

Le chemin de l'hiver

La revue «Treize Etoiles» l'a déjà pris dans son numéro d'octobre. En effet, sur les hauteurs la neige a effacé les couleurs de l'automne. Pour ce numéro préhivernal, l'équipe de la revue s'en est allée rendre visite aux barragistes de la Grande Dixence, ces nouveaux moines qui s'activent journellement dans les cellules bétonnées du gigantesque mur. Pour eux, l'hiver est déjà là.

On prépare aussi la saison blanche dans les stations. Bon nombre d'entre elles annoncent des nouveautés, que ce soit en installations de remontées mécaniques, pistes de ski, patinoires, piscines, ou en créations et rénovations d'hôtels, restaurants, etc.

L'Union valaisanne du tourisme, par son directeur, brosse un tableau du marché valaisan et de ses perspectives immédiates et à plus ou moins long terme.

Des reportages sont consacrés aux nouvelles liaisons par câble des Quatre-Vallées, aux sports d'hiver dans la vallée de Saas, sans oublier le Chablais valaisan et Torgon, point extrême du prodigieux complexe franco-suisse des Portes-du-Soleil.

La chronique de l'Ordre de la Channe parle du vin et de la santé, du Chapitre du 500e anniversaire de Soleure, etc.

Michel Veuthey présente le sculpteur Angel Duarte, alors qu'André Donnet rend hommage à Elie Zwissig pour ses nonante ans.

Les habituelles rubriques signées Ed. Morand, Pascal Thurre, A. Venetz, Skyll complètent ce numéro que l'on trouve dans les librairies et les kiosques ou en s'abonnant.

Sélection du Reader's Digest

Laser, le rayon de l'espoir * Le Kremelin contre la croix * L'or des vins du Rhin * Enrichissez votre vocabulaire * Cauchemar dans l'Arctique * Nouvelles du monde de la médecine * Rome aux seize obélisques * Les techniques secrètes de la publicité * Elle fut la première dame d'Egypte * Vol par ordinateur * Au royaume des aveugles... * Rire, le meilleur remède * Okavango, le dernier eden * Masculin-féminin: des natures différentes * Votre logique au banc d'essai * Brésil: futur superpuissance? * Des cadeaux qui n'ont pas de prix * La fête du prisonnier * Gengis Khan: des mystères éclaircis * La géniale idée des fourreurs de Kastoria * Avec les plongeurs de la marine française * Le cancer à 6 ans * Petits trucs pour les cordons-bleus * En cas de coup dur * Silhouettes et profils * Et un livre condensé: «La rivière sans repos» le drame d'un peuple déchiré entre deux civilisations.

Humour de Chaplin

Lors d'une réunion de travail, Charlie Chaplin, toujours imprévisible dans ses accès d'humour, ne cessait de chasser une mouche voletant autour de sa tête. Il finit par réclamer une tapette avec laquelle il fit de vains moulinets. En fin de compte, l'insecte se posa devant lui. Chaplin leva alors son arme, marqua un temps d'arrêt, examina la mouche avec attention et renonça à la tuer. A quelqu'un qui s'en étonnait, il précisa: *Je ne pouvais pas, ce n'était pas la même.*

VALAIS PÊLE-MÊLE

Lorsque Provins reçoit...

Vendredi passé, le castel d'Uvrier a servi de cadre à une sympathique rencontre entre la direction de Provins et les représentants de la presse, de l'OPAV et des milieux touristiques valaisans. Cette traditionnelle réunion, prétexte à la dégustation du «Beauvalais 1981», a été mise sur pied surtout en raison de la sortie prochaine d'un ouvrage signé de la main de Me Jacques Montandon, *Les Vins suisses à table et en cuisine.* Dans cet ouvrage publié aux Editions Roth & Sauter S.A., à Denges-près-Lausanne, Jacques Montandon — Me Jacques pour les spectateurs qui suivent son émission culinaire sur les écrans de la TV romande — insiste sur le rôle des vins suisses dans la cuisine et présente une série de recettes susceptibles de diversifier les menus des fins gourmets. Il dresse également un panorama simple et clair des vins de chaque région du pays, du Valais en particulier qui, rappelons-le, assure à lui seul plus de 40% de la production nationale.

LE BEAUVALAIS NOUVEAU

La direction de Provins a profité de cette rencontre pour présenter le «Beauvalais 1981», un goron issu du cépage Gamay. Le parfum du fruit fraîchement pressé que l'on perçoit lors de la dégustation fait le charme de ce vin primeur sans grande prétention, destiné à accompagner des mets de saison et certains plats de chasse, comme le gibier à plumes par exemple.

Selon M. Jean Actis, directeur de Provins, il s'agit-là d'un vin à consommer d'ici la fin du mois de janvier. Passé cette échéance, il risque de perdre sa fraîcheur et son velouté.

Les sapeurs-pompiers du Bas-Valais en assemblée

Réunis dimanche matin en assemblée générale à la salle de la Rosière à Dorénaz, les délégués de l'Association des corps de sapeurs-pompiers du bas-Valais (2400 membres) ont dressé le bilan de l'activité déployée durant l'exercice écoulé. Dans son rapport, le président, M. Robert Darioly, a d'abord rappelé les trois cours spéciaux mis sur pied en 1981 à l'intention des commandants et présidents de commission du feu (Fully), des futurs commandants (Saint-Maurice) et des officiers et sous-officiers (Monthey). Ayant participé à l'un de ces cours et assisté aux deux autres, je me suis rendu compte que le pompier d'aujourd'hui cherche sans cesse à se perfectionner dès que la communauté lui donne des responsabilités, a souligné M. Darioly, avant de mettre en exergue la volonté et le souci manifestés par tous les participants de remplir consciencieusement la tâche que l'on attendait d'eux. M, Darioly a ensuite abordé la question des transmissions d'ordres, de données diverses, au moyen d'un émetteur-récepteur et, à ce propos, a ajouté que la structure aujourd'hui mise en place prouve que **les pompiers ne sont plus des petits rigolos, comme les traitaient autrefois les habitants de nos cités en les voyant à l'exercice. Ils se préparent activement pour répondre présent lorsque la sirène les alertera.**

Après avoir entendu le rapport technique du major Bussien et l'exposé très fouillé de M. Hubert Constantin, chef de l'Inspectorat cantonal du feu, sur des problèmes d'ordre général en matière de lutte contre les incendies, les délégués ont procédé à l'élection au sein du comité de M. Denis Moret, de Bourg-Saint-Pierre, en remplacement de M. Gilbert Luy, de Sembrancher, démissionnaire.

Durant le banquet, il a appartenu à M. Laurent Veuthey, président de la commune de Dorénaz, de prononcer l'allocution officielle de la journée. M. Veuthey avait auparavant assisté aux débats en qualité d'invité, au même titre que M. Cyrille Pralong, président de la communauté des compagnies d'assurance contre l'incendie, nommé membre d'honneur de l'Association.

La prochaine assemblée se tiendra le 7 novembre 1982 à Vouvry.

GRAND CONSEIL

N9 SAINT-MAURICE

Toujours l'attente!

Nous publions ci-après la réponse du Département des travaux publics du canton du Valais à la question écrite déposée le 24 juin 1981 par le député Jean Philippoz au nom du groupe radical concernant le passage de la N9 à Saint-Maurice.

Monsieur le Député.

D'entente avec le Conseil d'Etat, nous pouvons répondre comme suit à votre question qui touche à un sujet qui retient toute notre attention.

Ainsi que vous le savez l'approbation des plans de route nationale est de la compétence du Conseil fédéral pour le projet général et du Département fédéral de l'Intérieur pour le projet d'ensemble au 1:1000.

Vous savez certainement aussi que le nouveau projet général du passage de Saint-Maurice a été approuvé par le Conseil fédéral le 11 juillet 1979 muni des remarques suivantes:

...

2. La requête relative à la couverture de la N9 jusque dans la région du Mauvoisin est versée pour examen et décision définitive au dossier de la procédure d'approbation du projet d'exécution.
3. La réserve du canton de Vaud relative aux frais supplémentaires sera réglée entre les cantons de Vaud et du Valais en accord avec le Département fédéral de l'Intérieur lors de l'établissement des projets de détail et de l'exécution des travaux.
4. Les vœux et requêtes formulés dans les prises de position des organes fédéraux, des instances cantonales et de la commune de Saint-Maurice seront pris en considération, dans les limites de ce qui est justifiable, lors de l'établissement des projets de détail, au sens des considérants de la présente décision et des prises de position des gouvernements des cantons de Vaud et du Valais.

...

Pour l'établissement du projet de détail le Département fédéral de l'Intérieur, par le Service fédéral des routes, a demandé différentes études notamment celle prévoyant un tracé exigeant l'abaissement de la nappe. Cet examen effectué par un spécialiste, le professeur Recordon, est en cours et son résultat sera prochainement soumis à l'Office fédéral des routes.

Nous sommes pleinement conscients de l'intérêt qu'il y a de construire au plus tôt le tronçon de Saint-Maurice. Il y a fort longtemps que le Département des travaux publics, appuyant la commune, réclame une réalisation conforme à nos intérêts. Nous continuerons de le faire et espérons que le Conseil fédéral, dont c'est la compétence, pourra bientôt inscrire à son programme la construction de ce tronçon.

Nous avons obtenu d'être reçu prochainement par M. le Conseiller fédéral Hurlimann pour lui exposer les motifs qui commandent que la mise en œuvre de cette réalisation indispensable et si longtemps souhaitée ne subisse aucun retard.

En espérant que cette réponse vous donnera satisfaction, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de notre considération distinguée.

Le chef du département
Bernard Bornet

Oui, la soirée du TCS aura lieu

Le bruit a couru que le TCS n'organiserait pas sa soirée annuelle, cette année. Or, elle est maintenue et se déroulera le samedi 28 novembre, à l'Hôtel Ambassador, à Montana-Crans, avec le programme suivant: dès 19 heures, apéritif champagnisé offert par la section; 20 heures, dîner aux chandelles; 22 heures, ouverture du bal avec la participation de deux orchestres; dès 2 heures du matin, gratinée à l'oignon.

Les dames porteront de préférence robe longue et leur cavalier pour le moins un habit foncé.

Inscriptions au plus vite à l'Office du TCS, 20, avenue de la Gare, 1950 Sion.

SPORTS

FOOTBALL

Leytron - Martigny 3-2 (0-0)

Leytron: Michellod; Martin; Roduit, Carrupt, Eschbach; Jean, Charvoz, B. Michaud, Buchard; Luyet (81e J.-P. Michaud), Favre.
Martigny: Frei; Cajeux; Barman, Buchard, Reynald Moret; Rittmann (58e Nunweiler), Serge Moret (52e Puippe); Payot, Bochatay, Lugon.
Buts: 49e Jean 1-0; 69e Favre 2-0; 73e Favre 3-0; 77e Serge Moret 3-1; 86e Bochatay 3-2.
Notes: stade Saint-Martin, 1200 spectateurs, temps froid. Arbitre: M. Sandro Gozzi, de Bellinzone. Avertissements: Cajeux (60e) et Jean (87e).

Sous la houlette d'Ami Rebord, le FC Leytron s'est amélioré. L'apport au milieu du terrain, d'Eric Charvoz n'est certainement pas étranger à cette progression. Par son abattage, sa vista, son sens du démarquage et surtout sa vélocité d'exécution balle aux pieds, l'ex-Lausannois donne une dimension supplémentaire au jeu de cette équipe appelée à nous réserver d'agréables surprises au cours des prochaines journées de championnat. Face au Martigny-Sports, la technique de ce joueur a fait merveille. A l'occasion de la plupart des actions dangereuses entreprises par le FC Leytron, Charvoz a marqué cette rencontre du sceau de la classe, au même titre d'ailleurs que ses deux coéquipiers Luyet et Favre, que Barman et Reynald Moret ne sont jamais parvenus à contrôler de manière efficace.

LEYTRON DOMINE

Dès le coup d'envoi, les protégés d'Ami Rebord ont pris l'initiative des opérations. Après quinze minutes de jeu, Frei avait déjà dû intervenir à cinq reprises, les Leytronnains ayant profité du vent de panique qui a soufflé en début de match au sein de la défense octodurienne. Par la suite, le MS est revenu à la surface, sans pour autant se créer des occasions de but très nettes. A la 43e, ce sont au contraire les locaux qui ont bénéficié d'une occasion en or d'ouvrir le score: la balle expédiée par Luyet est repoussée par le montant, reprise par Eschbach, mais Buchard sauve in-extrémis sur la ligne de but.

Entre la 49e et la 73e minute, le FC Leytron a trouvé à trois reprises le chemin des filets. Par le truchement de Serge Moret et de Bochatay — la balle avait-elle franchi la ligne? — les Octoduriens sont parvenus à réduire la marque mais, malgré leurs efforts de fin de match, ont dû concéder la défaite.

RÉSULTATS (groupe I)

Stade Lausanne - Nyon	2-3
Carouge - Orbe	6-2
La Tour-de-Peilz - Renens	1-2
Leytron - Martigny	3-2
Malley - Montreux	0-3
Yverdon - Onex	2-1
Boudry - Rarogne	2-0

CLASSEMENT

1. Yverdon	12	10	1	1	30-14	21
2. Carouge	12	8	1	3	33-16	17
3. Orbe	12	7	1	4	37-26	15
4. Boudry	12	7	1	4	29-23	15
5. Leytron	11	5	3	4	20-18	13
6. Martigny	12	6	1	5	29-24	13
7. Onex	12	5	2	5	15-15	12
8. Rarogne	12	4	3	5	16-17	11
9. Renens	12	4	3	5	16-21	11
10. Montreux	11	5	0	6	21-16	10
11. Nyon	12	5	0	7	20-23	10
12. Malley	12	3	2	7	18-32	8
13. La T.-de-Peilz	12	2	2	8	18-31	6
14. St. Lausanne	12	1	2	9	14-39	4

AUTOUR DE NOS PETITS STADES

IIe ligue: Le réveil de Savièse

Le fait marquant de ce deuxième dimanche de novembre est sans conteste la première victoire remportée par Savièse cette saison. La direction de Georges Mugosa n'est pas étrangère à ce renouveau marqué par un succès, à l'extérieur et contre Viège de surcroît. Cela signifie qu'un petit rien était nécessaire à l'équipe chère au président d'honneur André Reynard et, ce petit rien, il l'a trouvé dans la discipline imposée par son nouvel entraîneur et la jouerie qu'il a toujours prônée.

Ayent, que nous présenterons dans notre numéro de vendredi, a mis un terme à sa série noire en obtenant un match nul à Conthey. Même si aucun but ne fut marqué, ce point précieux est important, lorsqu'on sait que l'équipe est incomplète à la suite de blessures et de suspensions. Autre match nul, celui que Sierre dut concéder sur son terrain face à Hérémence. Le suspense fut total puisque six buts ont été marqués dans cette rencontre face à Hérémence qui profite de revenir à la hauteur de Vouvry, battu sur son terrain par Steg.

Le Grimisuat de René Grand, autre entraîneur appelé à monter dans le wagon en marche, revient aux avant-postes à la suite de son nouveau succès contre Naters, ce qui lui permet de talonner Viège. Par contre, sur son terrain — cela devient une tradition — Fully n'a pas trouvé grâce devant Bagnes, heureux de l'aubaine, et qui revient ainsi à la hauteur de son adversaire au classement.

IIIe LIGUE: LEYTRON II CONFIRME

Dans le groupe II, Leytron II n'avait pas deux alternatives: gagner contre La Combe était impératif. Il est parvenu à ses fins et trouve la récompense de ses efforts en s'installant confortablement dans le fauteuil de la première place. Une fois de plus, il a montré le chemin à la première équipe, qui a battu Martigny l'après-midi. Leytron II bénéficie du match nul de Nendaz contre Saint-Gingolph et de celui de Collombey-Muraz à Saint-Maurice. Son avance se chiffre maintenant à trois points. Vionnaz perd à nouveau du terrain, puisqu'il est battu chez lui par Massongex et que Chamoson s'impose à Saxon. C'est Ardon, battu par Riddes, qui devient le plus menacé. Mais nous n'en sommes qu'au début du second tour.

Dans le groupe I, Brigue fait toujours cavalier seul, suivi par Lalden, alors que Chalais, battu par Grône, perd du terrain. Tout comme Saint-Léonard, battu chez lui par Lalden, la seule équipe désormais en mesure de menacer Brigue. (gb)

BASKETBALL

Fleurier - Martigny 42 - 109

Le BBC Martigny a fêté son premier succès cette saison dans le cadre des 32es de finale de la Coupe de Suisse. Sans difficulté aucune, l'équipe est venue à bout de cette formation neuchâteloise de 2e ligue en s'imposant sur le score sans appel de 109 à 42. Une victoire qui doit permettre aux protégés de Michel Roduit de voir l'avenir avec une confiance renouvelée.

AUTRES RÉSULTATS

Lausanne-Ville - Bagnes	79-57
Yvonand - Sion	54-83

LNA:

Lignon - Monthey	83-84

HOCKEY SUR GLACE

Où les autres ont échoué!

LANGENTHAL-SIERRE 0-6

La défaite de Lausanne à Langenthal annonçait un calvaire pour les équipes de tête sur la patinoire bernoise. Or, sur sa lancée le HC Sierre a prouvé — si besoin est — qu'il est l'une des meilleures équipes du groupe romand de LNB. A aucun moment, l'équipe de Holmes n'a pu contester la suprématie des Valaisans qui, dès le premier tiers-temps, affirmèrent leurs intentions.

Victoire indiscutable et indiscutée qui se solde non seulement par un «blanchissage» de Schaeffli (0-6) mais encore par une prise de position très confortable en tête du classement. En effet, à la suite de la défaite de Lausanne à La Chaux-de-Fonds, Sierre compte maintenant trois points d'avance au classement et peut voir venir tranquillement la suite des événements.

VIÈGE - OLTEN 4-3

D'autre part, Viège a réussi où Sierre a échoué, à savoir battre Olten dans la Litterhalle haut-valaisanne. Ce succès est celui de l'espérance, car cinq points séparent maintenant Viège de Lausanne. Ce regroupement dans le milieu du classement suscite un intérêt supplémentaire à la compétition qui va certainement connaître quelques rebondissements dans les semaines à venir. (GB)

PREMIÈRE LIGUE (Groupe IV)

Forward - Lens	2-4
Montana - Champéry	1-5
Sion - Monthey	5-3
Vallée-de-Joux - Martigny	2-7
Leukergrund - Genève-Servette	2-4

CLASSEMENT

1. Sion	4	3	0	1	22-14	6
2. Martigny	4	3	0	1	18-12	6
3. Lens	4	3	0	1	15-14	6
4. Servette	4	2	1	1	15-14	5
5. Forward	3	2	0	1	13-10	4
6. Vallée-de-Joux	4	1	2	1	13-11	4
7. Champéry	4	1	1	2	9- 9	3
8. Monthey	4	1	1	2	11-12	3
9. Leukergrund	3	0	1	2	5- 9	1
10. Montana	4	0	0	4	7-22	0

CE SOIR

Sion - Servette
Vallée-de-Joux - Forward-Morges
Champéry - Monthey
Leukergrund - Lens
Montana - Martigny

PATINOIRE DU VERNEY A MONTHEY
JEUDI A 20 H. 15
MARTIGNY-LEUKERGRUND
Venez nombreux encourager le HC MARTIGNY!

SWISSAIR:

Augmentation constante du transport de marchandises

Pendant les neuf premiers mois de cette année, le trafic du fret à Swissair a augmenté de 5% par rapport à celui de la période correspondante de l'année passée. Au total, 139 000 tonnes ont été transportées. La plus forte hausse, soit 23%, a été enregistrée sur les lignes de l'Etrême-Orient. En revanche, dans le secteur du Moyen-Orient, le trafic des marchandises a légèrement diminué.

Une augmentation réjouissante des transports de fret a été constatée sur le réseau européen, de l'Atlantique Nord et de l'Afrique. Sur les vols vers l'Amérique du Sud, l'accroissement du 7% a dépassé les prévisions. Swissair s'attend que la tendance favorable continue dans le trafic du fret et que la hausse moyenne atteindra 5 à 6% à la fin de cette année. (cps)

LE COIN DE LA LIGUE NATIONALE

Sion et ses bonnes habitudes

Contre Lausanne, Bâle, Servette et, samedi, Grasshoppers — mais sur terrain adverse cette fois — Sion est parvenu à rétablir un score déficitaire peu avant le coup de sifflet final. Paradoxalement, contre Servette et contre Grasshoppers, c'est Perrier qui a signé le 2-2, mais à Zurich, dans les dernières secondes.

Qu'on ne vienne surtout pas nous dire, dans aucun cas, qu'une équipe participant à des Coupes européennes, le mercredi, est fatiguée de 90 minutes — au plus 120 minutes — de travail sur un terrain. La fatigue physique pour des professionnels ou semi-professionnels n'est pas de mise en l'occurrence. Psychique, peut-être, à l'issue d'une défaite et encore!

Par contre, la santé morale de la troupe à Jean-Claude Donzé doit être citée en exemple. L'entraîneur sédunois nous le confiait: *Lorsque mon équipe est menée à la marque, je n'éprouve pas trop de craintes car je sais mes joueurs capable de se battre jusqu'à la limite de leurs forces pour refaire surface. Ils l'ont prouvé même dans la défaite. Ces renversements deviennent coutumiers, mais créent le suspense dans les camps des supporters.* A Zurich, la fraîcheur des Sédunois contrasta avec la lourdeur des Grasshoppers et de ses internationaux, présents mercredi au Wankdorf pour affronter la Roumanie dans le match de la toute dernière chance en vue de la qualification pour la Coupe du monde.

LNB: LA CONSTERNATION A MONTHEY

Le FC Monthey a renouvelé ses forces techniques, à la suite de la rupture avec Camatta. Svemir Djordjic dirige l'entraînement, Bruno Bosco le seconde dans le «coaching» et M. Roger Rouiller, ancien entraîneur, apporte toutes ses connaissances à la direction technique. Malheureusement, cette entrée en matière n'a pas été fructueuse, puisque les Montheysans ont reçu l'unique but de la rencontre à trois minutes du coup de sifflet final. Dans les vestiaires, MM. Rouiller et Djordjic analysaient les défauts de cette cuirasse pourtant bien parée et dans la ligne du prédécesseur sur le plan de la jouerie. Des leçons ont été tirées, qui devraient porter leurs fruits dimanche prochain à Lugano. Mais là, ce sera une autre chanson, car les Tessinois ont d'autres arguments à faire valoir que ce Wettingen loin d'être convainquant même s'il occupe actuellement la tête du classement. (gb)

Assemblée de l'ACVG à Conthey

En présence de plus de 200 délégués, membres d'honneur, gymnastes et invités, dont M. Bernard Comby, conseiller d'Etat, l'Association cantonale valaisanne de gymnastique (ACVG) a tenu ses assises annuelles samedi passé au Centre scolaire de Derborence, à Châteauneuf-Conthey, sous la présidence de M. Roger Cotter, de Vétroz. Après les salutations d'usage, M. Cotter, dans un rapport très fouillé a fait état de l'activité déployée durant l'année écoulée. Il a notamment évoqué les contacts entretenus par l'ACVG avec le mouvement Jeunesse & Sport, le Sport-Toto, l'AVGF, le Sport handicap, etc. Il a ensuite appartenu à M. Michel Luy, moniteur cantonal, de rappeler les principaux résultats obtenus par nos gymnastes en 1981. M. Luy a également relevé la participation réjouissante aux différents cours pour moniteurs organisés à l'échelon fédéral et cantonal.

NOMINATIONS

Membres d'honneur: Ont été nommés membres d'honneur de l'ACVG: Bernard Comby, conseiller d'Etat; Edmond Biollaz, de Conthey, ancien président de l'ACVG; Hélène Supersaxo, de Saas Fee, présidente technique des pupillettes pendant 7 ans; Werner Hugentobler, de Conthey, caissier cantonal pendant 7 ans; René Kuehn, de Monthey, moniteur cantonal pendant 13 ans; Franz Rotzer, de Gampel, du comité technique; Roger Terrettaz, de Martigny, membre du comité technique pendant 9 ans.

Membres vétérans: Ont été désignés membres vétérans de l'ACVG: Jean-Claude Pointet, Charrat-hommes; Hervé Dini, Charrat-Helvétia; Bernard Puippe, Vernayaz; Paul Russi, Leuk-Susten; Bruno Grand, Leuk-Susten; Karl Biner, Naters; Kurt Bregy, Gampel; Hermann Schnyder, Gampel; Josef Wasmer, Eyholz; François Bérard, Bramois; René Kuehn, Monthey; Paul Heldner, Eyholz; Kurt Albrecht, Eyholz; Edmond Arlettaz, André Constantin, Roger Valotton, Silvio Ançay et Emile Luisier, tous de Fully.

Vétérans fédéraux: Ephyse Genoud et Charles Wirz, de Monthey, pour leurs 80 ans de sociétariat.

DISTINCTIONS

Moniteurs: Max Gay-Balmaz, Vernayaz-hommes (25 ans); Suzanne Reusser, Naters (10 ans); Jacky Pellet, Uvrier (10 ans).

Moniteurs de pupilles 10 ans: Alain Abbet, Martigny-Aurore; Pierre-Alain Dini, Charrat; Werner Fryand, Gampel; Walter Martig, Gampel; Beat Furrer, Brigue.

Distinction spéciale ACVG 1981: Association valaisanne de Sport-handicap.

Distinction particulière: André Juilland, Sion, responsable J + S.

Nouvelles sections: Les sections de Troistorrents et Val-d'Illiez ont été admises au sein de l'ACVG, alors que celle de Blue-Gym Sion n'a pas trouvé grâce devant l'assemblée.

ATTRIBUTION DES FÊTES

25 avril 1982: Journée cantonale gym-hommes; 2 mai: Sion, journée cantonale individuels des jeunes gymnastes; 16 mai: Vernayaz, fête régionale du Bas-Valais; 23 mai: Ardon, fête régionale du Centre; 16 ou 23 mai: Eyholz, fête régionale du Haut-Valais; 30 mai: Miège, fête cantonale des jeunes gymnastes; 6 juin: Riddes, fête cantonale des jeunes gymnastes; 12-13 juin: Sion, championnat valaisan de sections; 12-13 juin: Sion, finale cantonale des jeunes gymnastes; 3-4 juillet: 1er championnat romand de sections (lieu à désigner); novembre: Naters, assemblé cantonale des délégués; 1983: Port-Valais, fête cantonale des jeunes gymnastes; 1984: Vétroz, fête cantonale des jeunes gymnastes; 1983 + 1984: Viège, Leuk-Susten, Gampel, 3 candidatures pour les fêtes des jeunes gymnastes. Des contacts seront pris ultérieurement.

Les toutes nouvelles Opel Ascona :
Une toute nouvelle harmonie entre l'économie et le plaisir de conduire.

Avec les nouvelles Ascona, le plaisir de conduire une traction avant s'exprime comme jamais auparavant. Elles combinent harmonieusement tempérament sportif et confort. Extérieur compact, intérieur spacieux, équipement très étoffé. Le nouveau moteur transversal OHC 1,6-l-S (66 kW/90 CV-DIN) conjugue puissance, rendement et sobriété. Deux versions au choix: avec hayon ou coffre conventionnel. 13 modèles à choix de Fr. 12'500.– à Fr. 17'800.–. Venez chez nous découvrir la nouvelle Ascona, volant en main.

Opel Ascona

J.-J. Casanova, Garage Total, Martigny, ☎ (026) 2 29 01
Distributeur local: Garage Casanova, Pierre Addiks, Saint-Maurice, ☎ (025) 3 63 90

McCann
ASH 151 61 He

SANTÉ: ÉVOLUTION DES PRIX

Indice suisse des prix à la consommation
(septembre 1977 = 100)
Source:
La vie économique 7/81 (publié par le Département fédéral de l'économie publique)

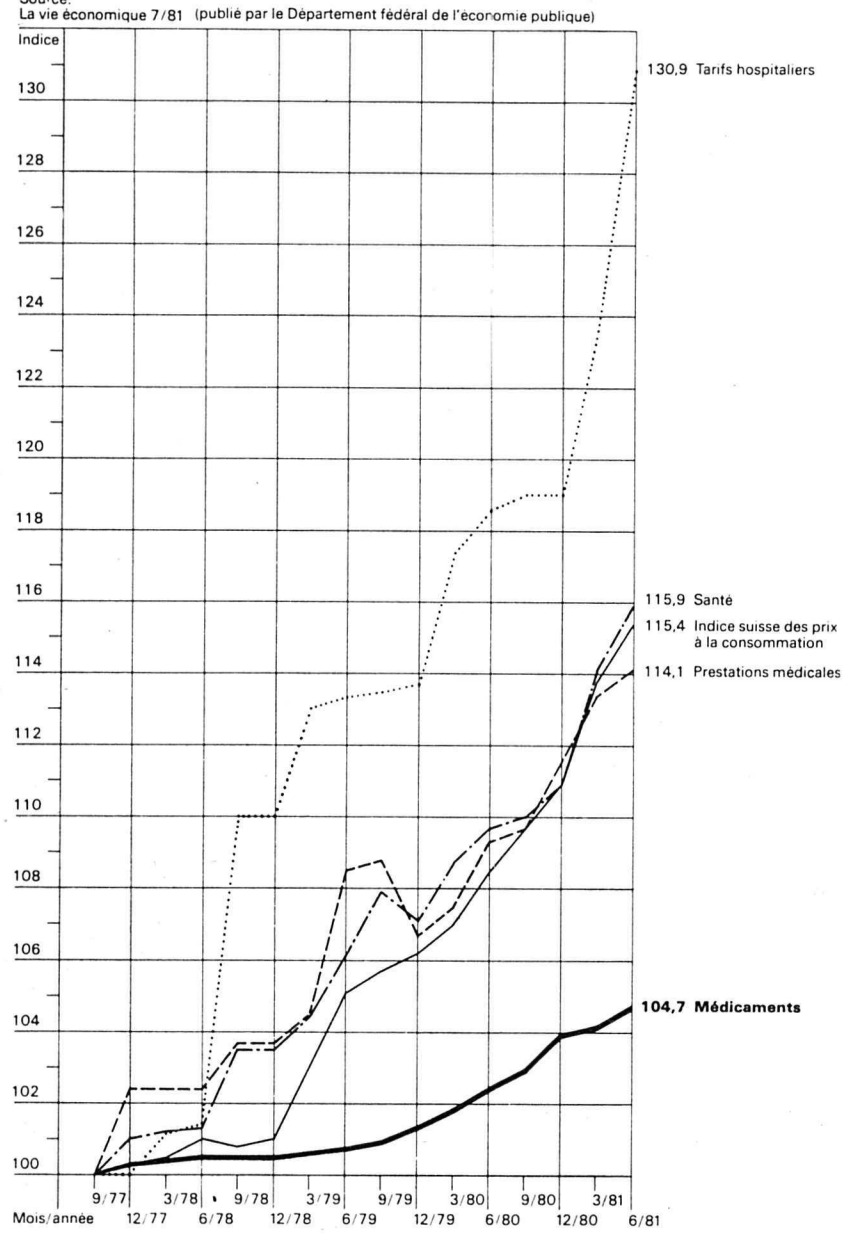

Garage du Mont-Blanc, Moulin S.A.
Martigny-Croix, tél. 026 / 2 11 81
Martigny-Ville : Garage de Martigny, M. Fleury, tél. 026 / 2 20 90
Orsières : Garage Arlettaz Frères, tél. 026 / 4 11 40

Renault 4
Renault. N°1 en Europe. N°1 en économie.

MENUISIERS, ÉBÉNISTES CHARPENTIERS

Cours sur machine à bois et de teintage-polissage

L'Association valaisanne des maîtres menuisiers, ébénistes et charpentiers, d'entente avec le Service cantonal de la formation professionnelle et le Centre de formation professionnelle, et en collaboration avec la Commission professionnelle paritaire de l'industrie du bois, organise en 1982:

1. Un cours pratique sur l'emploi des machines à travailler le bois durant les 5 samedis suivants:
   1er groupe
   9, 16, 23, 30 janvier et 6 février 1982
   2e groupe
   9 janvier, 13, 20, 27 février et 6 mars 1982
2. Un cours de teintage et polissage durant les 4 samedis ci-après:
   13, 20, 27 février et 6 mars 1982

Ces cours se donneront aux ateliers-écoles du bois du Centre de formation professionnelle de Sion et **sont réservés au personnel qualifié des entreprises de menuiserie, d'ébénisterie et charpente décomptant au Bureau des Métiers.**

Sur simple demande, le Bureau des Métiers, avenue de Tourbillon 33, 1950 Sion, tél. (027) 22 58 85, enverra aux intéressés le bulletin d'inscription.

Dernier délai pour les inscriptions: vendredi 20 novembre 1981.

Un événement
Un indice
Une information
n'hésitez pas!
●
Téléphonez au
(026) 2 65 76

A votre supermarché de l'avenue de la Gare, Martigny

Sirop de framboise Coop

3.10 le litre

Livraison à domicile gratuite
(giron de Martigny) dès Fr. 25.— d'achats
A votre service
☎ (026) 2 25 84

EVIONNAZ SAILLON LEYTRON DORENAZ FULLY VERNAYAZ RIDDES SAXON MARTIGNY CHARRAT BOVERNIER
MARTIGNY CENTRE

A votre supermarché de l'avenue de la Gare, Martigny

Entrecôte parisienne

le kilo **21.-**

Livraison à domicile gratuite
(giron de Martigny) dès Fr. 25.— d'achats
A votre service au
☎ (026) 2 25 84

EVIONNAZ SAILLON LEYTRON DORENAZ FULLY VERNAYAZ RIDDES SAXON MARTIGNY CHARRAT BOVERNIER
MARTIGNY CENTRE

«Confédéré»
Editeur: Coopérative «Le Confédéré».
Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy.
Rédaction - Administration: rue du Grand-Verger 11 (1er étage), 1920 Martigny - Case postale 407 - CCP 19-58 ☎ rédaction (026) 2 65 76.
Publicité: Annonces suisses SA, place du Midi, 1950 Sion, ☎ (027) 22 30 43 et rue du Grand-Verger 11, 1920 Martigny.
Impression: Imprimerie typo-offset Cassaz-Montfort, Martigny.

Imprimés
en tout genre
en noir
et en couleurs
Typo-offset Cassaz-Montfort
Martigny
☎ (026)
2 21 19 - 2 21 20

Un nouveau dépliant du BPA

Ces jours prochains, les facteurs apporteront aux parents la troisième des douze éditions du «Courrier BPA-Enfants». Ce dépliant donne des conseils précieux pour prévenir les accidents chez les garçonnets et fillettes dans leur deuxième année. Les sujets traités, en relation avec la vie domestique, sont: intoxications, brûlures et échaudages, asphyxies, chutes, électrocutions, ainsi que le transport adéquat dans les autos.

Cette campagne, organisée en commun par le BPA et la compagnie d'assurances «Winterthour», s'étend sur plusieurs années. Elle a pour but de familiariser, périodiquement, les parents avec les dangers encourus par leurs enfants à certaines époques de leur développement et, bien entendu, de les aider à éviter ces risques. Des praticiens de la prévention des accidents, des médecins et psychologues collaborent, entre autres, à la rédaction des recommandations, faciles à comprendre. Rappelons que les éditions précédentes se rapportaient aux nourrissons et aux enfants dans leur première année. (cps)

«Mémoire vivante»

Une nouvelle collection pour le passé et le présent du Valais

Les Editions Monographic à Sierre annoncent aujourd'hui la naissance d'une nouvelle collection de livres et de publications sur notre région. Pourquoi une telle collection et pourquoi se donne-t-elle le titre de «Mémoires vivantes»? La région de Sierre, la Contrée et Anniviers ont connu un extraordinaire développement matériel, combinant l'industrie, le tourisme avec ce qui pouvait demeurer des activités traditionnelles. Ce fantastique bond pose la question délicate de notre passé, de notre patrimoine, de nos traditions? Quelques efforts ont été entrepris dans ce sens, mais il reste beaucoup à faire et surtout à écrire pour la postérité. La collection «Mémoire vivante» aimerait parmi d'autres collaborer à l'œuvre de conservation.

Dans cette entreprise où les publications se suivront sans numérotation et sans périodicité rigide pour que l'œuvre demeure ouverte, deux ouvrages paraîtront à la fin de l'année 1981.

— *Moi, Adeline, accoucheuse* d'Adeline Favre
— *Autrefois. Les Travaux et les jours* d'André Pont

A votre supermarché de l'avenue de la Gare, Martigny

Biscuits Bocage

la boîte de 800 g

6.90

Livraison à domicile gratuite
(giron de Martigny) dès Fr. 25.— d'achats
A votre service
☎ (026) 2 25 84

EVIONNAZ SAILLON LEYTRON DORENAZ FULLY VERNAYAZ RIDDES SAXON MARTIGNY CHARRAT BOVERNIER
MARTIGNY CENTRE

Nous accélérons la procédure administrative, vous conseillons judicieusement, travaillons pour de grandes entreprises. Ou de petits problèmes. Comment faire? Vous consultez la plus proche de nos succursales. C'est pratique.

assa

Assa Annonces-Suisses SA

BOUTIQUE
RENKO-SPORTS
Place Centrale **MARTIGNY** ☎ (026) 2 11 35

Superbes collections
Pelisses - Fourrures - Moutons retournés - Hommes - Dames

Samedi 14 novembre 1981
19 h. 30

CERM MARTIGNY

GRAND FESTIVAL

DES ENSEMBLES VALAISANS DE MUSIQUE

ROCK - BLUES - POP

Avec la participation des groupes suivants:

Killers	Sion	Stop	Martigny
Salska	Saxon	Argile	Monthey
Flore	Monthey	Strepitus-Band	Martigny

25 ANS 1956 1981 UBS MARTIGNY

Union de Banques Suisses

Invitations gratuites à retirer aux guichets de l'UBS Martigny - Monthey - Sion - Sierre